

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 FÉVRIER 2026**

Participants :

Présents :

- Joël BARRÉ
- Sébastien DELAUNAY
- Christophe D'HENRY
- Sabine ESPINASSE
- Anaïs GASTON
- Mireille GRAS
- Myriam LABOUYRIE
- Jonathan MATIME
- Jérôme MILLET
- Nadine MONRREJEAU
- Cécile SEGHAIRIA
- Bruno SERVENTI
- Nadia STIEVET
- Philippe TRAN

Excusé(e)s / absent(e)s :

- Sébastien GARCIA
- Benoît OLIVIE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 41

Ordre du jour

- 1- Election des membres du bureau
- 2- Constitution des différentes commissions
- 3- Fixation tarifs 2026
- 4- Modalités des prestations 2026
- 5- Actions 2026
- 6- Questions diverses

Avant de débiter la réunion, le Président félicite et remercie les trois nouveaux administrateurs, Joël BARRÉ, Sabine ESPINASSE et Sébastien DELAUNAY qui nous rejoignent.

Concernant la tenue de notre assemblée générale, elle a été très interactive et très vivante grâce aux questions et avis des participants. Nous avons eu de bons retours et cette nouvelle forme a été très appréciée.

1 - Election des membres du bureau

Il y avait 2 pouvoirs :

- **Mireille GRAS** : dispose du pouvoir donné par Benoît OLIVIE
- **Jérôme MILLET** : dispose du pouvoir donné par Sébastien GARCIA.

Des candidats se présentent pour les divers postes disponibles. Leur candidature est mise aux votes.
Le Bureau est ainsi composé de :

Poste	Candidat	Vote	Résultat
Co-Président	Philippe TRAN	2 abstentions 14 pour	ELU
Co-Président	Jérôme MILLET	2 abstentions 14 pour	ELU
Vice-Présidente	Nadia STIEVET	Unanimité	ELUE
Secrétaire	Mireille GRAS	Unanimité	ELUE
Secrétaire adjointe	Anaïs GASTON	Unanimité	ELUE
Trésorier	Christophe D'HENRY	1 abstention 15 pour	ELU
Trésorière adjoint	Cécile SEGHAIRIA	Unanimité	ELUE

2 - Constitution des différentes commissions

a) Commission voyage

Membres : Mireille GRAS - Jonathan MATIME - Nadine MONRREJEAU - Cécile SEGHAIRIA - Bruno SERVENTI - Philippe TRAN

Une rencontre va être organisée avec l'agence de voyage "Couleurs du Monde" pour finaliser le projet de voyage (proposition de l'agence : Malte). Proposition de conserver notre mode de sélection des voyages : ne pas se satisfaire de produits clés en main, formatés à du tourisme de masse, adaptation aux attentes de l'Amicale en termes de qualité et d'originalité des propositions de visites.

b) Autres commissions

Elles seront constituées lors d'un prochain Conseil d'administration à l'issue d'un sondage qui va être adressé prochainement à tous les amicalistes.

3 - Fixation des tarifs 2026

- ⇒ Maintien des tarifs billetterie 2025 jusqu'au 31/07/2026 à l'exception de Center Parcs qui a augmenté considérablement ses tarifs. Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Catégorie	Prix public	Pris CE	Prix Amicale
Adulte	50 €	35 €	27 € au lieu de 23,50 €
Enfant	33,50 €	25 €	19 € au lieu de 15,50 €

- ⇒ Pour le cinéma Grand Ecran à Villeneuve-sur-Lot : déstockage des billets physiques avec date de validité jusqu'au 31/03/2026. Le tarif passe à 3€ => uniquement valable sur les billets physiques, commande par mail à amacd47@lotetgaronne.fr, retrait en permanence ou à la Médiathèque de Villeneuve-sur-Lot.
- ⇒ Les tarifs Walygator et Aqualand seront revus avant l'ouverture de la saison quand nous aurons les nouveaux tarifs.

Concernant les piscines, remise en place des billets pour les activités Aquagym et Aquabike :

- ⇒ Tarifs préférentiels sur piscines Aquasud et Malbentre :

Aquasud : ticket Aquagym/Aquabike à 6€ (quota de 4 par mois), uniquement en précommande via la plateforme avec retrait en permanence.

Malbentre : carte de 10 séances (54€ Aquagym et 72€ Aquabike), limité à deux cartes/an, uniquement en précommande via la plateforme, avec retrait en permanence ou à la Médiathèque.

4 - Modalités des prestations 2026

Concernant les spectacles / concerts : prise en charge identique à celle de 2025, à savoir 20% dans la limite de 2 places par spectacle avec un plafond annuel de 40 €.

Petit plus : offre préférentielle pour les amicalistes pour le théâtre Georges Leygues de Villeneuve sur Lot, le théâtre Ducourneau à Agen et la salle de spectacles Le Florida à Agen. A ce titre, une convention a été passée récemment avec le théâtre Ducourneau et Le Florida comme pour les théâtres de Villeneuve sur Lot (théâtre Georges Leygues, théâtre Roger Louret, Centre culturel Jacques-Raphaël Leygues).

Les critères de prise en compte des spectacles sont précisés pour bénéficier de la contribution de l'Amicale :

- les spectacles professionnels qui s'inscrivent dans le cadre de saisons culturelles programmées par des communes ou leurs groupements (Agen, Nérac, Villeneuve-sur-Lot, Marmande,...),
- les festivals (ex : Garorock, Folies vocales, Fêtes d'Agen,...)
- les spectacles d'artistes professionnels en tournée dans des salles de spectacle privées du 47 (Agen Agora,...).

Sont donc exclus de la prise en charge, les spectacles donnés par des troupes amateurs ou des individuels amateurs ou des spectacles proposés de façon ponctuelle, dont la programmation ne s'intègre pas dans une saison culturelle.

Les spectacles non artistiques (ex conférences, colloques,...) ne seront pas pris en charge mais pourront bénéficier éventuellement de réductions consenties à l'amicale par les organisateurs (Festival du journalisme, Rencontres Michel-Serres...).

Les demandes de contribution doivent s'opérer via la plateforme numérique (attention, ce n'est pour le moment pas possible par l'application mobile). Les justificatifs déposés lors de la demande doivent mentionner le nom de l'amicaliste. La contribution est versée après que le spectacle ait eu lieu.

Concernant les séjours de vacances : mêmes conditions qu'en 2025 (20% de prise en charge du coût du séjour) avec un nouveau plafond en 2026 de 150€ / adhérent. Petit plus : le remboursement se fera désormais sur le montant total facturé remisé TTC, incluant donc d'éventuels frais de dossier, d'assurances, etc.

Un prestataire va être ajouté cette année aux partenaires déjà existants. Il s'agit de **Campings.com**, à retrouver sur la plateforme.

La réservation du séjour s'opère obligatoirement via la plateforme HelloCSE (le pourcentage de remise doit apparaître sur la facture) sauf pour Mondiapic. Toutes les conditions et modalités de contribution de l'Amicale aux séjours de vacances sont à retrouver sur la plateforme dans la rubrique « Infos pratiques ».

On vous rappelle que toutes les résidences Néméa ont été reprises par Goélia.

Les demandes de remboursement sont à déposer sur la plateforme une fois le séjour réalisé.

Les remboursements se feront UNIQUEMENT après la tenue du spectacle ou du séjour aux conditions en vigueur au moment leur réalisation.

5 – Actions 2026

La tombola des 30 ans de l'Amicale : le tirage sera effectué à la clôture des inscriptions.

Garorock : la prise en charge de l'Amicale sera de 20% sur le tarif prix public et non sur le tarif CSE. Les pré-commandes se feront du 1^{er} au 31 mars 2026 avec un paiement par virement ou carte bancaire lors de permanence.

Le bon de commande, qui sera adressé très prochainement, sera à envoyer sur l'adresse de l'Amicale : amacd47@lotetgaronne.fr ou par voie postale le cas échéant.

Voyage : c'est en cours de négociation avec l'agence de voyage.

Parfumerie Europe : cette opération sera reconduite à l'occasion de la fête des pères / mères et des fêtes de fin d'année.

Bassin des lumières : une opération de commande groupée sera lancée du 1^{er} au 31 mars 2026. Un bon de commande vous sera adressé prochainement à cet effet.

Walygator : Aqualand Sud-Ouest et Walygator Sud-Ouest fusionnent pour devenir **WALYGATOR SUD-OUEST avec un parc d'attraction et un parc aquatique**. Des pass saison feront l'objet d'une commande groupée avec participation de l'Amicale.

Une nouvelle attraction voit le jour en 2026 : TITAN !

Match du SUA rugby : une étude est en cours pour obtenir des places gratuites pour certains matchs. Nous vous tiendrons informés des résultats.

Contrepoint : nous avons pris contact avec le Contrepoint pour proposer la tenue d'une soirée privatisée avec repas et soirée au mois d'avril un vendredi soir avant sa fermeture définitive. Nous vous tiendrons informés de la suite réservée à cette proposition.

Soirée karaoké : une soirée pourrait être envisagée au Monky en juin.

Offres promotionnelles parcs : pour faire suite à la demande d'une amicaliste lors de l'assemblée générale du 31 janvier dernier, nous allons intégrer sur la plateforme numérique les offres promotionnelles que nous recevons concernant le Puy du Fou, le Futuroscope ainsi que le zoo de Beauval. Toutefois, il n'y aura pas de prise en charge de l'Amicale sur le tarif proposé.

Opérations Pass'sport (rentrée 2026) et chèque-livre (fin d'année) : ces opérations seront reconduites si la situation financière de l'Amicale le permet.

6 - Questions diverses

Action sportive : il est envisagé une participation de l'Amicale à l'achat des dossards pour les amicalistes qui souhaiteraient participer aux courses pédestres agenaises en 2026 : Les Foulées du Petit Bleu et le TACAN (Tout Agen Court À Noël).

Randonnées pédestres : des randonnées pédestres animées par notre collègue, Benoît OLIVIÉ, sont programmées selon le planning suivant :

- 28 février : secteur de Sembas (inscriptions ouvertes)
- En mars : secteur Le Nomdieu
- En avril : secteur de Bon-Encontre
- En juin : secteur de Mézin.

Les dates définitives vous seront transmises dès qu'elles seront arrêtées.

Une randonnée spéciale "administrateurs" de l'Amicale est en projet également.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 03.

=*=*=*=*=*=